

FICHE DESCRIPTIVE
9.1 Vincent-d'Indy

9.1 Vincent-d'Indy

A Limites et caractéristiques générales

A.1 Limites

L'unité de paysage Vincent-d'Indy, qui fait partie de l'aire de paysage d'Outremont, est limitée au sud par le cimetière Mont-Royal aménagé dans la montagne, à l'ouest par l'avenue Vincent-d'Indy, au nord par le chemin de la Côte-Sainte-Catherine et à l'est par l'avenue Claude-Champagne et le boulevard Mont-Royal.

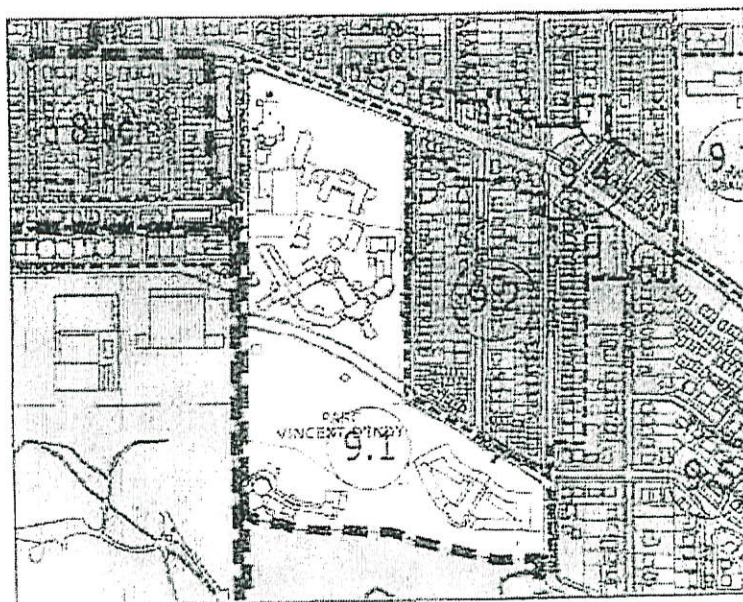


Fig. 9.1.1 L'unité de paysage Vincent-d'Indy

A.2 Caractéristiques générales

Cette unité de paysage est exclusivement composée d'édifices institutionnels. On y retrouve la maison mère des Sœurs des Saints-Noms-de-Jésus-et-de-Marie, le pavillon de la Faculté de musique (salle Claude-Champagne) et le pavillon Marie-Victorin de l'Université de Montréal, l'école, l'église et le presbytère Saint-Germain d'Outremont, le pensionnat du Saint-Nom-de-Marie et l'école de musique Vincent-d'Indy. La surface du réservoir municipal Vincent-d'Indy est aménagée en parc et en terrains de sports.

La première institution à s'installer dans ce secteur en 1889 est la communauté des Sœurs des Saints-Noms-de-Jésus-et-de-Marie qui y ouvrent un pensionnat sur le chemin de la Côte-Sainte-Catherine. Dès 1912, les religieuses projettent d'y transférer aussi leur maison-mère. Ce n'est finalement qu'en 1923-1925 que les

FICHE DESCRIPTIVE
9.1 Vincent-d'Indy

architectes Viau & Verne conçoivent un impressionnant couvent qui sera plutôt enge sur les flancs de la montagne, derrière le pensionnat. Cet édifice « constitue une version originale plus compacte du modèle traditionnel québécois. L'habile partage des surfaces de pierre et de brique, la polychromie et l'articulation baroque de la façade en font l'une des œuvres les plus remarquables de l'architecture conventuelle du pays » (Bisson, 1991 : 13). Plus tard, dans les années 1930, les Religieuses cèdent une partie de leurs terrains pour l'érection de l'église, du presbytère et de l'école de la paroisse Saint-Germain d'Outremont. Elles feront ensuite construire l'école de pédagogie, l'institut familial et le collège Jésus-Marie ainsi que l'école de musique Vincent-d'Indy et la salle Claude-Champagne. Même si la plupart de ces institutions d'enseignement ont depuis passé entre les mains de l'Université de Montréal, cette unité de paysage a conservé son caractère public et institutionnel.

B Parcelaire

B.1 Mode de division

Étant donné le caractère institutionnel des lieux, le système parcellaire de cette unité de paysage est atypique.

B.2 Dimensions et proportions des parcelles

Les deux îlots de cette unité de paysage contiennent de grandes parcelles de formes et de dimensions variables.

B.3 Mode d'implantation du bâti

Les édifices sont implantés de façon libre sur les parcelles. Ils dégagent habituellement de grandes marges de recul avant et latérales.

C Bâti

C.1 Type architectural

La grande variété des édifices institutionnels de l'unité de paysage Vincent-d'Indy ne permet pas de dégager un type architectural dominant.

C.2 Volumétrie

Les édifices conventuels de cette aire de paysage se déploient selon le modèle traditionnel, c'est-à-dire avec des ailes de 4 à 6 étages qui se rencontrent à angle droit. Les édifices plus récents issus de la modernité possèdent quant à eux des formes plus variées.

FICHE DESCRIPTIVE
9.1 Vincent-d'Indy

C.3 Traitement des façades et ornementation

Tous les édifices possèdent des revêtements de maçonnerie de pierre ou de brique ainsi que des toits plats (excepté l'église Saint-Germain). L'ornementation varie d'un édifice à l'autre selon l'époque d'édification. Les premiers édifices d'architecture classique sont très ornementés (ex. pensionnat du Saint-Nom-de-Marie) tandis que les édifices plus récents (ex. salle Claude-Champagne) sont beaucoup plus dépouillés.

D Aménagement du terrain

Cette unité de paysage possède un couvert végétal assez important. On retrouve de nombreux arbres matures sur les terrains et la bordure des voies. Le parc Vincent-d'Indy, aménagé sur le réservoir municipal, est gazonné et aménagé en terrains de sports. Toutefois, le mur de brique surmonté d'une clôture en fer forgé qui ceinture le parc est dans un état de dégradation très avancé. Certaines sections à l'état de ruines défigurent malheureusement cet espace vert.

E Témoins architecturaux significatifs

E.1 Bâtiments à valeur patrimoniale reconnue

Aucun bâtiment de cette unité de paysage ne possède un statut de protection particulier.

E.2 Autres monuments, ensembles ou bâtiments d'intérêt

La maison-mère des Sœurs des Saints-Noms-de-Jésus-et-de-Marie, située au 1420, boulevard Mont-Royal, a été érigée entre 1923-1925 d'après les plans des architectes Viau et Venne.

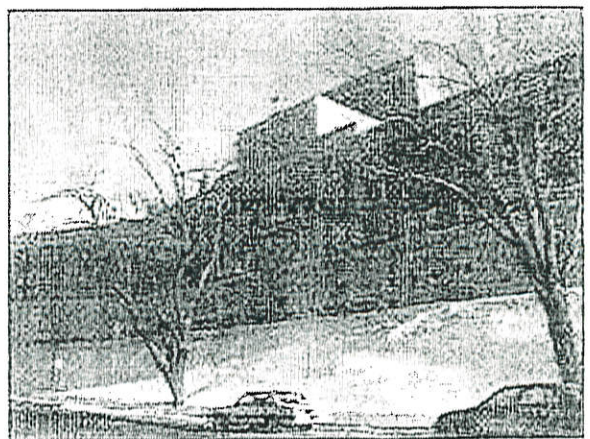


Fig. 9.1.2 La maison-mère des Sœurs des Saints-Noms-de-Jésus-et-de-Marie. C017009

FICHE DESCRIPTIVE
9.1 Vincent-d'Indy

La Salle de concert Claude-Champagne et l'école de musique Vincent-d'Indy, aujourd'hui intégrés à la Faculté de musique de l'Université de Montréal, sont situés au 180-220, avenue Vincent-d'Indy. Ce complexe accroché à flanc de montagne, a été dessiné par l'architecte Félix Racicot en collaboration avec Jean-Marie Lafleur. L'édifice revêtu de brique jaune est un bel exemple d'architecture moderniste.

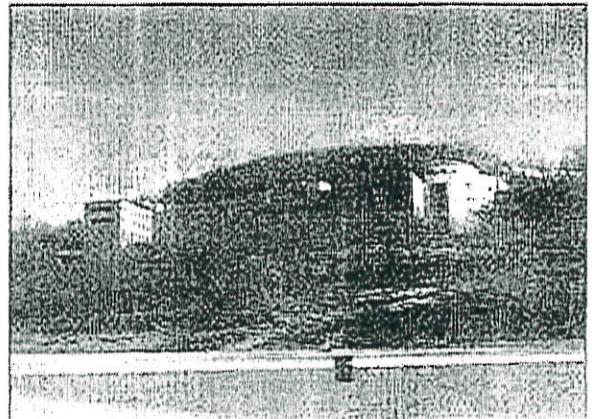


Fig. 9.1.3. La Faculté de musique de l'Université de Montréal. OUT016

L'église Saint-Germain d'Outremont, située à l'angle du chemin de la Côte-Sainte-Catherine et de l'avenue Vincent-d'Indy, a été érigée en 1930 d'après les plans des architectes David, Tourville et Perreault.

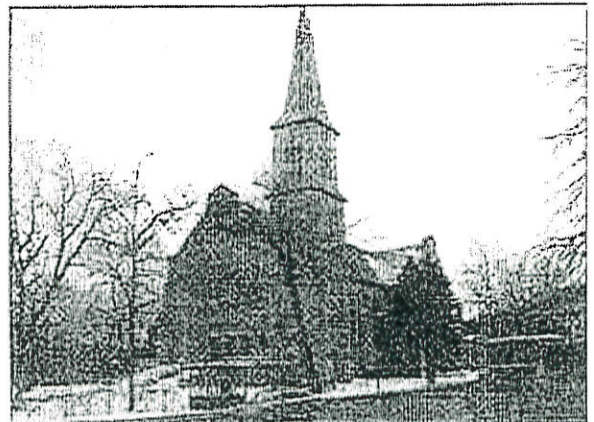


Fig. 9.1.4. L'église Saint-Germain d'Outremont. OUT029

Le presbytère de la paroisse Saint-Germain d'Outremont a quant à lui été érigé en 1936 selon les plans des architectes David et Tourville. Il est situé derrière l'église, au 28 avenue Vincent-d'Indy.

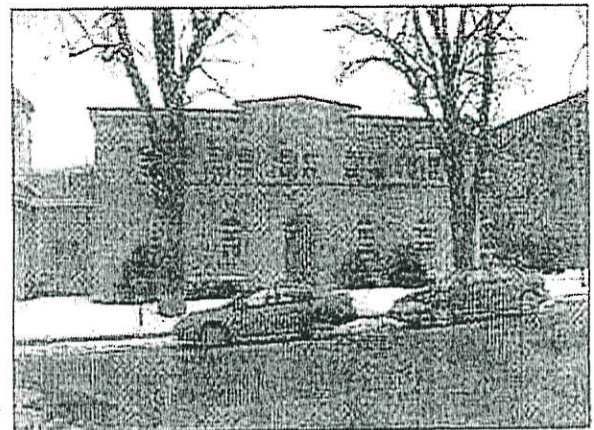


Fig. 9.1.5. Le presbytère Saint-Germain d'Outremont. OUT028

FICHE DESCRIPTIVE
9.1 Vincent-d'Indy

L'école primaire Saint-Germain, œuvre des architectes Perreault et Gadbois de 1936, est située au 36-46, avenue Vincent-d'Indy. D'influence art déco, cette école a été agrandie deux fois, en 1954 et en 1957, selon les plans des architectes David et David.

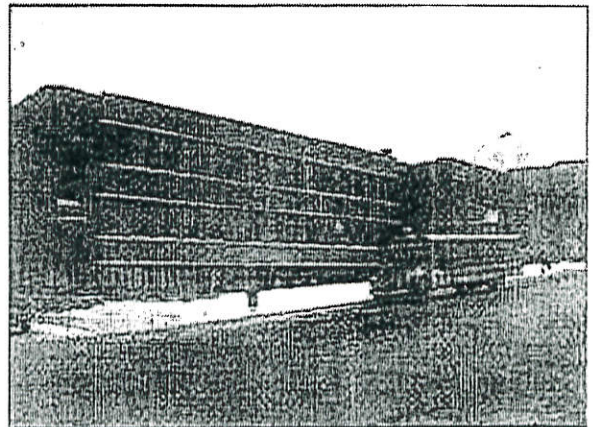


Fig. 9.1.6 L'école Saint-Germain. OUT026

Le pensionnat du Saint-Nom-de-Marie, situé au 628, chemin de la Côte-Sainte-Catherine, loge également depuis 1982 l'école de musique Vincent-d'Indy. Cet édifice monumental est une œuvre de l'architecte Jean-Baptiste Resther de 1903. Il a été agrandi en 1938 par Joseph-Dalpe Viau et à d'autres reprises durant les années 1980. Son dôme à base carrée donne beaucoup d'élégance au bâtiment.

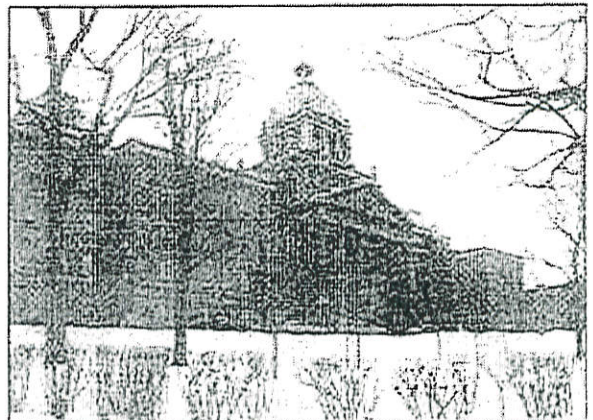


Fig. 9.1.7 Le pensionnat du Saint-Nom-de-Marie. OUT024

L'ancien complexe comprenant l'école de pédagogie, l'Institut familial et le collège Jésus-Marie, situé au 1525-1575, boulevard du Mont-Royal, est aujourd'hui connu sous le nom de pavillon Marie-Victorin de l'Université de Montréal. Cet édifice constitué de nombreuses ailes en forme de croix, a été dessiné en 1957 par l'architecte Félix Radicot. Le bâtiment a subi de nombreuses modifications lors de sa conversion en pavillon universitaire entre 1977 et 1985.

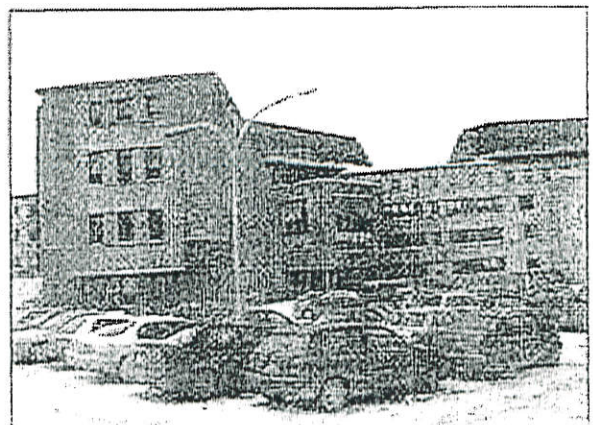


Fig. 9.1.8 Le pavillon Marie-Victorin de l'Université de Montréal. OUT022

FICHE DESCRIPTIVE
9.1 Vincent-d'Indy

E.3 Interventions contemporaines d'intérêt

Aucune intervention contemporaine se démarque dans cette unité de paysage.

F Éléments à retenir et recommandations

Appréciation : Exceptionnel en raison de la qualité architecturale des édifices institutionnels qu'on retrouve dans cette unité de paysage et de sa relation étroite avec le caractère naturel de la montagne.

FICHE DESCRIPTIVE
9.5 Le flanc nord-est de la montagne

9.5 Le flanc nord-est de la montagne

A Limites et caractéristiques générales

A.1 Limites

Voir plan «Unités de paysage de l'arrondissement historique et naturel du mont Royal».

A.2 Caractéristiques générales

L'unité de paysage du flanc nord-est de la montagne correspond au secteur de Springgrove. Ce nom vient de la source qui coule à partir du cimetière du Mont-Royal vers le nord et qui formait jadis un étang. Ce nom est aussi celui que portaient les terres de la famille McCulloch au milieu du XIX^e siècle. Cette unité de paysage est ce qu'on appelait le Haut Outremont et incarne l'Outremont riche, l'autre mont, le « other mount », l'autre côté de Westmount.

La majeure partie de cette unité de paysage correspond aux terres de la Succession Michael McCulloch situées entre le chemin de la Côte-Sainte-Catherine et l'ancien chemin du cimetière, aujourd'hui le boulevard du Mont-Royal. Les premiers projets de lotissement datent des années 1850, comme le témoigne un acte de vente signé entre le Docteur McCulloch et le Mount Royal Cemetery.

La grande part des bâtiments de l'unité de paysage du flanc nord-est de la montagne a été édifiée dans les années 1950 mais on retrouve quelques constructions qui datent des années 1900 et 1920.

B Parcellaire

B.1 Mode de division

L'unité de paysage du flanc nord-est de la montagne est composée d'îlots aux configurations variées qui s'adaptent à la forme sinueuse des voies et de la topographie. Ces îlots ont de 1 à 4 faces. Sauf pour les îlots qui donnent sur l'avenue McCulloch, aucun îlot n'est desservi par des ruelles.

B.2 Dimensions et proportions des parcelles

Au même titre que les îlots, les parcelles de cette unité de paysage ont des formes variées qui découlent de la configuration du réseau des voies. La parcelle type a une largeur qui se situe entre 10 et 40 m, la moyenne étant autour de 20 m, alors que sa profondeur varie considérablement entre 20 et 65 m.

B.3 Mode d'implantation du bâti

L'implantation du bâtiment type dégage une marge avant de 3 à 7 m mais on retrouve des résidences ayant une marge qui mesure jusqu'à 20 m. Les marges latérales sont de l'ordre de 1,5 à 5 m.

C Bâti

C.1 Type architectural

Le type qui domine cette unité de paysage est un bâtiment unifamilial isolé.

C.2 Volumétrie

Le type dominant de l'unité de paysage du flanc nord-est de la montagne possède deux étages. Sa hauteur varie de 8 à 10 m et sa largeur de 8 à 15 m. Le bâtiment type compte le plus souvent deux travées spatiales en largeur qui correspondent à une baie et une saillie.

Les toitures sont généralement à deux ou à quatre versants. Les maisons à toit à deux versants, qui représentent les constructions les plus anciennes, ont souvent une pente de toiture accentuée, donnant beaucoup de présence au toit. L'étage supérieur se trouve souvent sous les combles. La ligne faîtière principale est parallèle à la rue. Le rez-de-chaussée est presque au niveau du sol.

Les résidences les plus récentes ont une toiture à faible pente coiffant un volume cubique et trapu. Ces résidences atteignent parfois trois étages.

Les bâtiments jumelés ont des toits plats avec une corniche en saillie. Les façades avant ont souvent des galeries couvertes à l'entrée mais les balcons se font plus rares. On retrouve dans plusieurs cas une saillie en façade qui se projette d'environ un mètre par rapport au plan de la façade. L'entrée principale est généralement inscrite dans un retrait par rapport au plan de la façade, mais elle peut aussi se trouver au centre d'un volume en saillie.

C.3 Traitement des façades et ornementation

On remarque une grande diversité de bâtiments dans cette unité de paysage. Les façades sont le plus souvent recouvertes de brique rouge ou jaune et dans le cas de résidences plus anciennes, de pierre. Peu discrètes, souvent imposantes, elles sont dans la moitié des cas articulées par des avancées et des retraits recouverts du même matériau que le reste de la façade.

Selon les influences stylistiques, les encadrements des ouvertures sont soit mis en valeur par des linteaux et des appuis en pierre, soit traités de façon moderne, comme de simples trous dans le plan de la façade.

Les fenêtres sont aussi de formes variées. Les baies ne sont pas systématiquement alignées horizontalement et verticalement. Elles sont composées de un ou de plusieurs châssis.

Les toitures les plus ornementées sont les toitures plates où l'on remarque des corniches et des parapets élaborés. Les toitures en pente sont recouvertes de bardeaux d'ardoise ou d'asphalte.

D Aménagement du terrain

Les terrains ne comportent pas de clôture dans la marge avant. On retrouve plusieurs grands arbres matures sur les propriétés privées. La parcelle type comporte toujours un stationnement dans la marge avant ou latérale.

E Témoins architecturaux significatifs

E.1 Bâtiments à valeur patrimoniale reconnue

Aucun bâtiment de cette unité de paysage ne possède un statut de protection particulier.

E.2 Autres monuments, ensembles, ou bâtiments d'intérêt

On retrouve plusieurs bâtiments d'intérêt dans cette unité de paysage. La plupart sont identifiés dans le répertoire dressé par Pierre-Richard Bisson et Associés Architectes, en novembre 1990 et intitulé « Le patrimoine architectural d'Outremont ». Nous ne présentons donc ici que quelques cas de bâtiments d'intérêt non répertoriés.

FICHE DESCRIPTIVE 9.5 Le flanc nord-est de la montagne

Trois insertions contemporaines se côtoient aux 1245 et 1255, boulevard du Mont-Royal ainsi qu'au 40, avenue Roskilde. Ces trois nouvelles résidences ont remplacé durant les années 1990 une vieille propriété qui a été démolie.

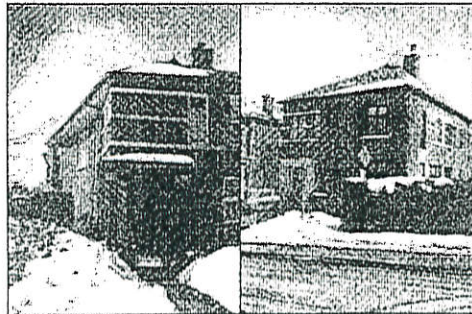


Fig. 9.5.11 : 1245, boulevard du Mont-Royal et 40, avenue Roskilde. OUT152 et OUT154

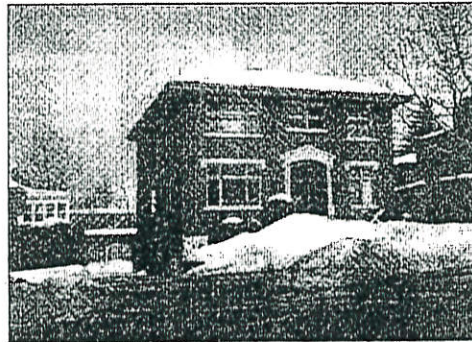


Fig. 9.5.12 : 1255, boulevard du Mont-Royal., OUT153

Autre insertion située au 1312, boulevard du Mont-Royal.

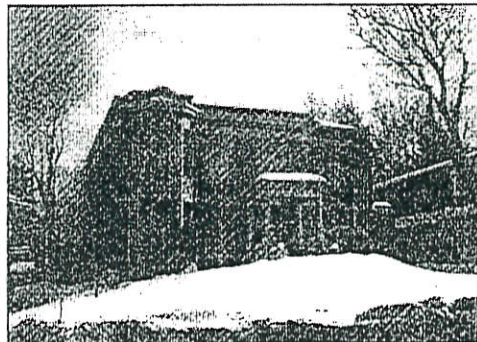


Fig. 9.5.14 : 1312, boulevard du Mont-Royal. OUT157

F Éléments à retenir et recommandations

Appréciation : Exceptionnel. Cette unité de paysage se caractérise par une forte homogénéité et la richesse architecturale de ces composantes. Les composantes paysagères (la végétation et la topographie du site) enrichissent également cette unité.

FICHE DESCRIPTIVE
11.3 Le cimetière Mont-Royal

11.3 Le cimetière Mont-Royal

A Limites et caractéristiques générales

A.1 Limites

L'unité de paysage du cimetière Mont-Royal, comprise dans l'aire de paysage du mont Royal, est limitée au nord par le boulevard Mont-Royal et les propriétés de la Maison mère des Sœurs des Saints-Noms-de-Jésus-et-de-Marie et du pavillon de la Faculté de musique de l'Université de Montréal. À l'ouest, l'unité borde le cimetière Notre-Dame-des-Neiges, au sud et à l'est, c'est le parc du Mont-Royal qui limite l'unité.

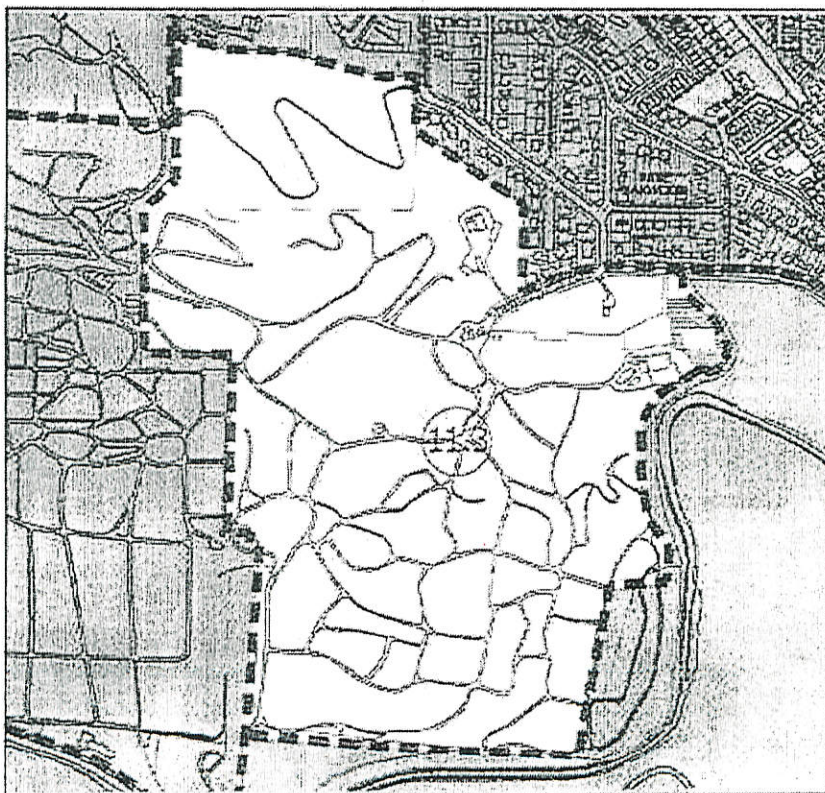


Fig. 11.3.1 L'unité de paysage du cimetière Mont-Royal

A.2 Caractéristiques générales

Cette unité de paysage comprend plusieurs cimetières dont ceux de la communauté juive Shaar Hashomaym, de la communauté espagnole et portugaise et des communautés de diverses Églises protestantes (Mount Royal Cemetery). Le cimetière Mont-Royal constitue l'un des plus beaux parcs de Montréal. Il a été ouvert en 1852. Pour l'aménager, ses directeurs ont fait appel à l'un des architectes

FICHE DESCRIPTIVE
11.3 Le cimetière Mont-Royal

paysagistes américains les plus réputés de l'époque, J. C. Sydney. Par la suite, le Québécois Ormiston Roy, avec la collaboration d'Henry Teuscher, l'un des fondateurs du jardin botanique de Montréal, a consacré 61 ans de sa vie à l'embellir, important des essences rares et exotiques, savamment disposées pour susciter la curiosité et la rêverie (Bisson, 1991 : 15)

B Parcelaire

B.1 Mode de division

Les cimetières occupent chacun de grandes parcelles. Dans l'esprit du mouvement des cimetières jardins du XIX^e siècle, les voies se sont implantées selon la topographie qui crée des aménagements tout à fait pittoresques.

B.2 Dimensions et proportions des parcelles

Ne s'applique pas.

B.3 Mode d'implantation du bâti

Les quelques bâtiments que l'on retrouve sur le site ont été érigés tout près de l'entrée principale du cimetière.

C Bâti

C.1 Type architectural

Mis à part les monuments funéraires et les tombeaux qui sont quelquefois de dimensions impressionnantes, nous ne retrouvons que quelques édifices dans le cimetière Mont-Royal. De types et de fonctions différentes, ces bâtiments arborent une allure pittoresque, en accord avec les aménagements paysagers.

C.2 Volumétrie

Outre le complexe funéraire, les édifices sont de petites dimensions (1 étage) et leurs volumes sont articulés

C.3 Traitement des façades et ornementation

Les édifices sont revêtus de maçonnerie de pierre et leurs ornements sont généralement de style néo-gothique.

D Aménagement du terrain

Le principal intérêt de ce cimetière réside dans ses aménagements paysagers de qualité. Le cimetière possède un réseau d'allées sinueuses, tracées en fonction de

FICHE DESCRIPTIVE
11.3 Le cimetière Mont-Royal

la topographie, qui définissent des îlots aux dimensions et aux contours irréguliers. Les versants de la vallée, de même que la sinuosité des chemins et la disposition des plantations concourent à limiter la vue du promeneur. L'ensemble est composé d'une succession de paysages qu'on découvre au fil du parcours (Bosdon et Ferron, 1991 : 20).

E Témoins architecturaux significatifs

E.1 Bâtiments à valeur patrimoniale reconnue

Le cimetière Mont-Royal, tout comme le cimetière Notre-Dame-des-Neiges, a été décrété lieu historique national en 1997 par le gouvernement fédéral.

E.2 Autres monuments, ensembles ou bâtiments d'intérêt

Le portail d'entrée du cimetière, conçu en 1862 par l'architecte J. W. Hopkins, nous accueille encore aujourd'hui de façon solennelle.

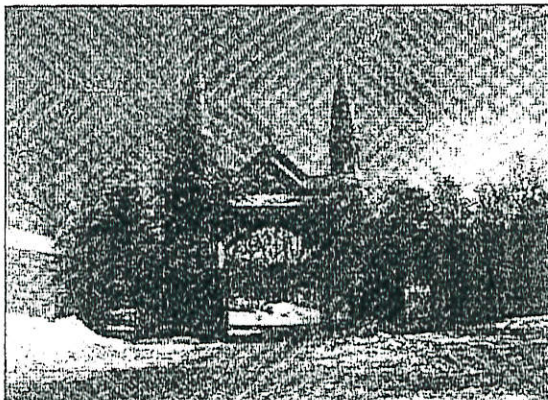


Fig. 11.3.2 : Entrée principale du cimetière Mont-Royal.
OUT001

La chapelle, située juste à côté de l'entrée, rappelle la vocation première du site. Son architecture est d'influence néo-gothique.

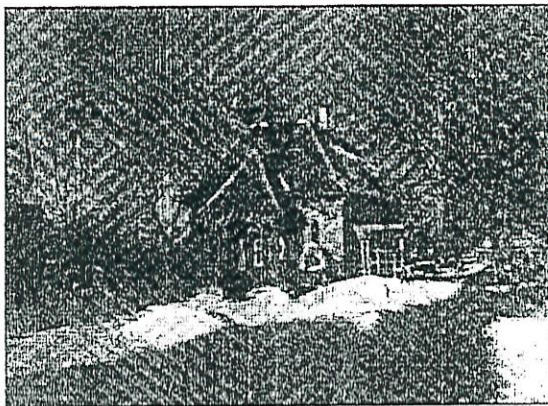


Fig. 11.3.3 : Chapelle à l'entrée du cimetière. OUT003

FICHE DESCRIPTIVE
11.3 Le cimetière Mont-Royal

La pavillon d'accueil et bureau de l'administration est lui aussi situé près de l'entrée. Ce bâtiment a été reconstruit en 1901 à la suite d'un incendie.

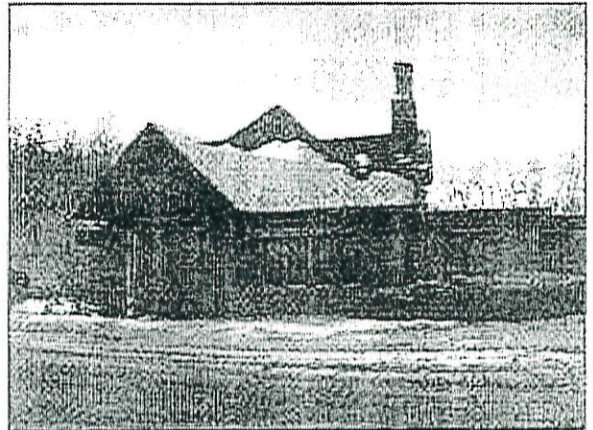


Fig. 11.3.4 : Pavillon d'accueil OUT005

Le complexe funéraire Mont-Royal, l'ancien crématorium du cimetière, a été érigé en 1901.

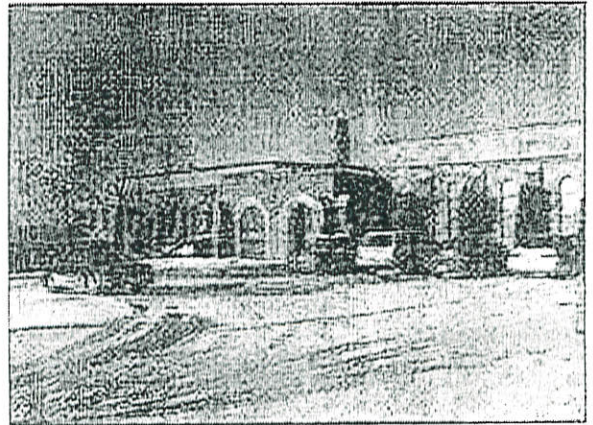


Fig. 11.3.5 : Complexe funéraire Mont-Royal OUT006

E.3 Interventions contemporaines d'intérêt

Aucune intervention contemporaine ne se démarque dans cette unité de paysage.

F Éléments à retenir et recommandations

Appréciation : Exceptionnel. Au même titre que le parc du Mont-Royal, le cimetière Mont-Royal constitue l'un des plus beaux espaces verts de Montréal.